Droit des personnes et de la famille (patrimonial et extra patrimonial)

ECTS
18 crédits

Volume horaire
80h

Période de l'année
Semestre 3

Présentation

HEURES D'ENSEIGNEMENT

Droit des personnes et de la famille (patrimonial et extra patrimonial)	Cours Magistral	80h

LISTE DES ENSEIGNEMENTS

Contrôle continu	6 crédits
Ecrit	6 crédits
Grand oral	6 crédits

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 02 juin 2025